

PROMENADES & RANDONNÉES

www.lessablesdolonne-tourisme.com



NATURE 2011-2012

PROMENADES & RANDONNÉES DES SABLES D'OLONNE

Campagne

Littoral

Forêt

Les Sables d'Olonne ■ Le Château d'Olonne ■ Olonne sur Mer ■ Île d'Olonne ■ Sainte Foy ■ Vairé

CONSEILS PRATIQUES

● RANDONNEURS PEDESTRES

- Avoir de bonnes chaussures
- Choisir son circuit en fonction de sa condition physique
- Rester sur les chemins et sentiers balisés
- Ne pas circuler sur les chemins privés
- En saison chaude boire de façon régulière
- A l'automne/hiver, période de chasse, soyez vigilant
- Rester en toute occasion discret et courtois

● VELOS- VTT- CAVALIERS

- Se protéger : casque pour les vététistes- bombes pour les cavaliers
- Céder le passage aux randonneurs pédestres
- Maitriser sa vitesse
- En forêt rester impérativement sur les chemins balisés
- Respecter la signalisation préfectorale, communale, ou privée
- Signaler les éventuelles anomalies du circuit emprunté

● TYPES DE BALISAGE (PÉDESTRE)

	GR	PR
- Bonne direction		
- Tourner à droite		
- Tourner à gauche		
- Mauvaise direction		

ATTENTION

LA NATURE EST UN MILIEU FRAGILE
RESPECTEZ LA FORÊT, LES CHAMPS, LES CLOTURES



N'abandonnez pas
vos détritrus



Ne faites pas
de feu



Attention
aux vipères

SOMMAIRE

SENTIERS PÉDESTRES ET CYCLABLES

Les plages à pied	2
Les Conches Bressaudières	4
L'Arboretum	5
Saint Jean d'Orbestier	6
La Butte de ski	7
Balade Chaumoise	8
Les Gravelots	10
Le Coudriou	11
Le sentier de l'écluse	12
Le Canal	14
La Bauduère	16
Les Bourbes	18
Le Tanchet	20
Le Moulin Saint Jean	21
Les Sauniers	22
Les Fermes	24
Sainte Foy	26
Vairé	28
L'Île d'Olonne	30
Le Chemin de Ronde	32
La Corde	34
Tour du Canton des Sables	36

Editeur : Syndicat mixte du canton des Sables d'Olonne
Concepteur : Office de Tourisme des Sables d'Olonne,
notamment d'après les informations transmises par
Olonne sur Mer, Le Château d'Olonne, la CCAV.
Réalisation : Graphicom - 02 40 65 40 60
Couverture : LMY&R
Photographies : M.T. Poupard, ONF, ADEV, LPO, APNO
(L-Haudeville) Y. Wilcox, C. Couteau, A.M.
Grimaud, S. Bourcier, Gendron, A. Lamou-
reux, J. Boullissière, P.O. Grolleau, Offices de
Tourisme du canton.
Imprimeur : Offset5 Edition - 05 51 94 79 14



OLONNE SUR MER

COULEUR: 

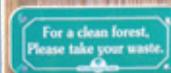
- 1 Départ : la Tête de Chien - plage surveillée à 1700m
- 2 Départ : la Conche Verte - plage non surveillée à 1400m
- 3 Départ : la Grand-Pointe - plage non surveillée à 1650m
- 4 Départ : la Tantouille - plage non surveillée à 2700m
- 5 Départ : Sauveterre - plage surveillée à 2400m
- 6 Départ : la Gillard - plage non surveillée à 1300m
- 7 Départ : la Forgerie - plage non surveillée à 950m

La côte sauvage, un patrimoine naturel d'exception.

La laisse de mer : dépôt d'algues, de coquillages, de bois... que la mer dépose à chaque marée, n'est pas le signe d'une plage mal entretenue mais le signe du respect d'un écosystème complexe et fragile. Elle est à la base de toute une chaîne alimentaire dont de nombreux organismes dépendent : oiseaux, insectes, plantes... Ces plantes pionnières ont un rôle primordial dans la formation des dunes embryonnaires qui protègent les dunes de l'érosion marine et du vent.

La plage nécessite donc un nettoyage manuel de tout objet non dégradable, en respectant ce fragile équilibre. Chaque printemps, au cours d'une journée festive, les olonnais et les amoureux de la nature procèdent au ramassage des déchets. Puis les agents communaux et ceux de l'ONF poursuivent cet entretien. En juillet et en août, dans les zones surveillées, des poubelles avec tri sélectif sont mises à votre disposition.

Merci de participer avec nous à la protection du littoral



* En forêt d'Olonne, vous aurez l'occasion de rencontrer cette borne ; la petite chouette vous invite à ne pas déposer vos déchets, elle fait appel au civisme de chacun d'entre nous, afin de conserver une nature propre et belle.

0 500 m 1 km



OLONNE SUR MER



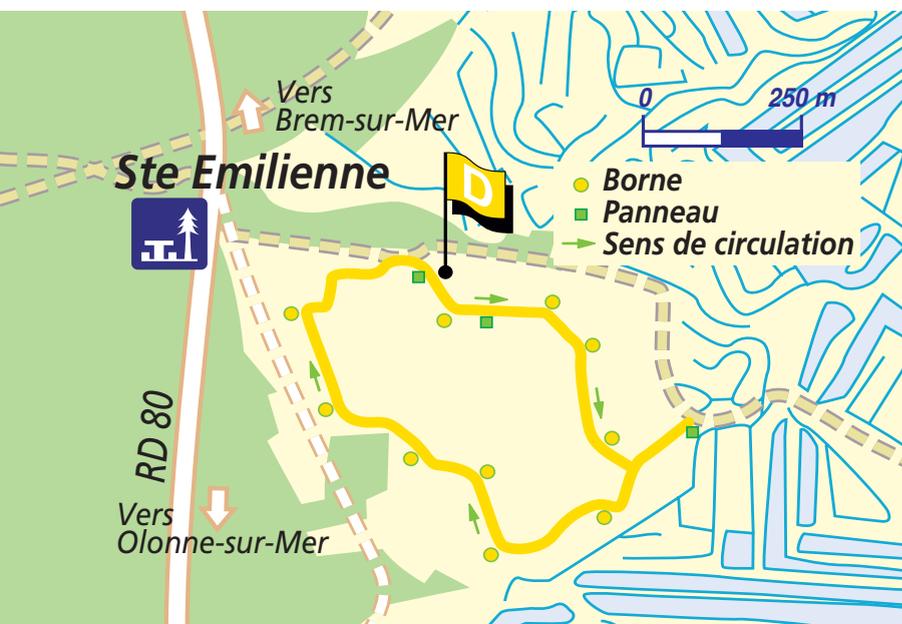
1 km
Sentier
d'interprétation

COULEUR: 

Départ : parking de la St Emilienne (RD80).

Un **balisage jaune** indique le sens préférentiel du sentier d'interprétation. Ce sentier est localisé entre la forêt et les marais.

En différents points du parcours, une **signalétique d'information** expose l'intérêt faunistique et floristique du site. Elle se compose de 3 planimètres et de 10 bornes. Le visiteur est amené à circuler sur cet espace naturel fragile. (Il est rappelé qu'il est interdit de pénétrer dans les propriétés privées attenantes au site.)



OLONNE SUR MER



1,8 km
Sentier botanique

COULEUR: 

Départ : parking de la Grand-Pointe.

Les premières bornes se situent à 800m du départ.

Prendre la direction de la mer.

Rapidement laisser le sentier de la Grand-Pointe, puis tourner à gauche.

Suivre le GR quelques instants.

Vous abordez **l'arboretum**, chaque arbre est signalé par une borne en bois. Suivant les saisons, amusez-vous à différencier les feuilles, les écorces, les fruits.

- A** Le pin laricio, originaire de Corse.
- B** Le chêne pubescent, appelé ainsi parce que ses feuilles sont couvertes de poils. Un petit châtaigner pousse à l'abri.
- C** Le chêne vert plus que centenaire attire les sangliers et les geais qui aiment les glands.
- D** Le tilleul.
- E** Le peuplier grisard et son écorce qui devient lisse en hauteur.
- F** L'érable champêtre et ses toutes petites feuilles.
- G** L'orme.

- H** Le chêne pédonculé : c'est le fruit qui a un pédoncule.
- I** Le hêtre et ses faînes.
- J** L'érable plane.
- K** Le frêne mis particulièrement en valeur. Ses samares virevoltent en septembre.
- L** L'érable sycomore.
- M** Le robinier ou faux acacia qui fleurit blanc et reconnaissable à son écorce.



LE CHÂTEAU D'OLONNE



3,5km

COULEUR: ■



Départ : parking de l'Abbaye St Jean d'Orbestier

Prenez la direction de l'Abbaye sur votre gauche.

Tournez ensuite à gauche et engagez-vous dans le chemin de terre.

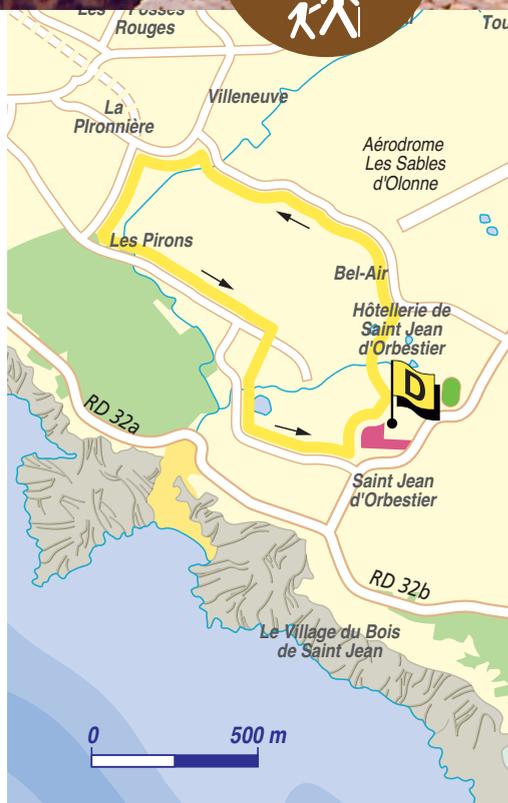
Allez en direction de la ferme de **Bel Air** sur votre gauche. Ensuite, laissez le chemin de l'aérodrome sur votre droite et filez jusqu'aux **jardins du Château d'Olonne**.

A l'intersection, prenez à gauche en direction du camping des **Pirons** en retrouvant la **rue des Marchais**.

Veillez prendre à nouveau à gauche et longez la **rue du Fief Saint-Jean**.

Tournez à droite dans le chemin qui vous emmènera au **chemin des Boussais**.

Rejoignez par votre gauche le parking de départ.



OLONNE SUR MER



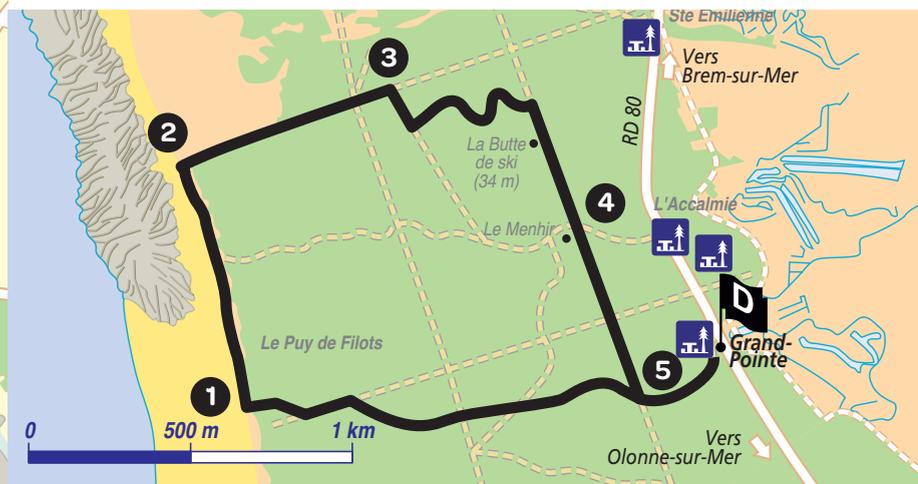
5 km

COULEUR: ■



Départ : parking et aire de la Grand-Pointe. Marche dans le sable avec de nombreux dénivelés.

- 1 Empruntez le sentier qui conduit à la plage, il vous mènera près de deux **blockhaus**.
- 2 Longez la plage sur 900m avant de regagner la **dune**. Puis vous utiliserez le **garde-feu**: c'est une allée très large, qui permet d'empêcher le feu de se propager d'une parcelle à une autre.
- 3 Partez à l'assaut de **la butte de ski** (en 1939, on avait l'intention de pratiquer ce sport sur les aiguilles de pin). C'est le point culminant de la forêt : 34 m d'altitude avec un superbe point de vue. Vous dominez toute la région plate du marais. Suivant le temps, vous pouvez voir les clochers des communes environnantes.
- 4 En redescendant tout schuss vous apercevrez **le menhir** un peu caché sur votre droite. La légende prétend que votre vœu se réalisera si vous faites, en silence, 3 fois le tour de celui-ci.
- 5 Tournez à gauche pour rejoindre votre parking.



OLONNE SUR MER



Départ : parking de la Forgerie, au niveau du pont. Vous pouvez également partir du parking des Dunes.

- ① S'engager sur le chemin des **Grands Chevaux** pour rejoindre la plage
- ② Sur la **plage** vous pourrez admirer une mer changeante, découvrant à marée basse, une côte rocheuse riche de sa faune et de sa flore. Sur la plage, sans doute avez-vous vu un petit oiseau assez nerveux, parcourant rapidement le bas de plage. Il s'agit du Gravelot à collier interrompu.

Le Gravelot à collier interrompu est une espèce rare et menacée en France et en Europe. Il a la particularité de nicher sur nos plages, au niveau de la laisse de mer (amas d'algues laissées par la marée). La femelle effectue 1 à 2 pontes annuelles de 3 œufs chacune, à même le sol. Ces pontes sont souvent déposées sur le sable, parmi les graviers de la plage ou en pied de dune, près d'un objet échoué qui servira de repère. Il n'y a donc pas de nid et la couleur sable des œufs les rend souvent vulnérables au piétinement.

Le nettoyage des plages se fait donc manuellement pour préserver cette espèce.

- ③ Repartir vers la **forêt**. Celle-ci s'étend sur 10 km de long et varie de 800m à 2000m de large. Elle a été plantée pour fixer la dune. Elle présente de nombreuses espèces, mais le pin maritime est majoritaire, vient ensuite le chêne vert appelé yeuse.
- ④ Au lieu-dit **Dos d'Ane**, joli point de vue sur le phare des Barges.
- ⑤ Repartir vers la Forgerie.



LE CHÂTEAU D'OLONNE



5,6 km

COULEUR :

Accessible
vélos

Départ : parking circuit du karting du Coudriou.

- ① MotoCross et piste d'aéromodélisme sur votre gauche.
- ② Majestueuse voûte de chênes bicentenaires.
- ③ Un magnifique pin maritime.

Après avoir passé le circuit de karting, tournez à gauche pour rejoindre le point de départ.



OLONNE SUR MER



5,3 km

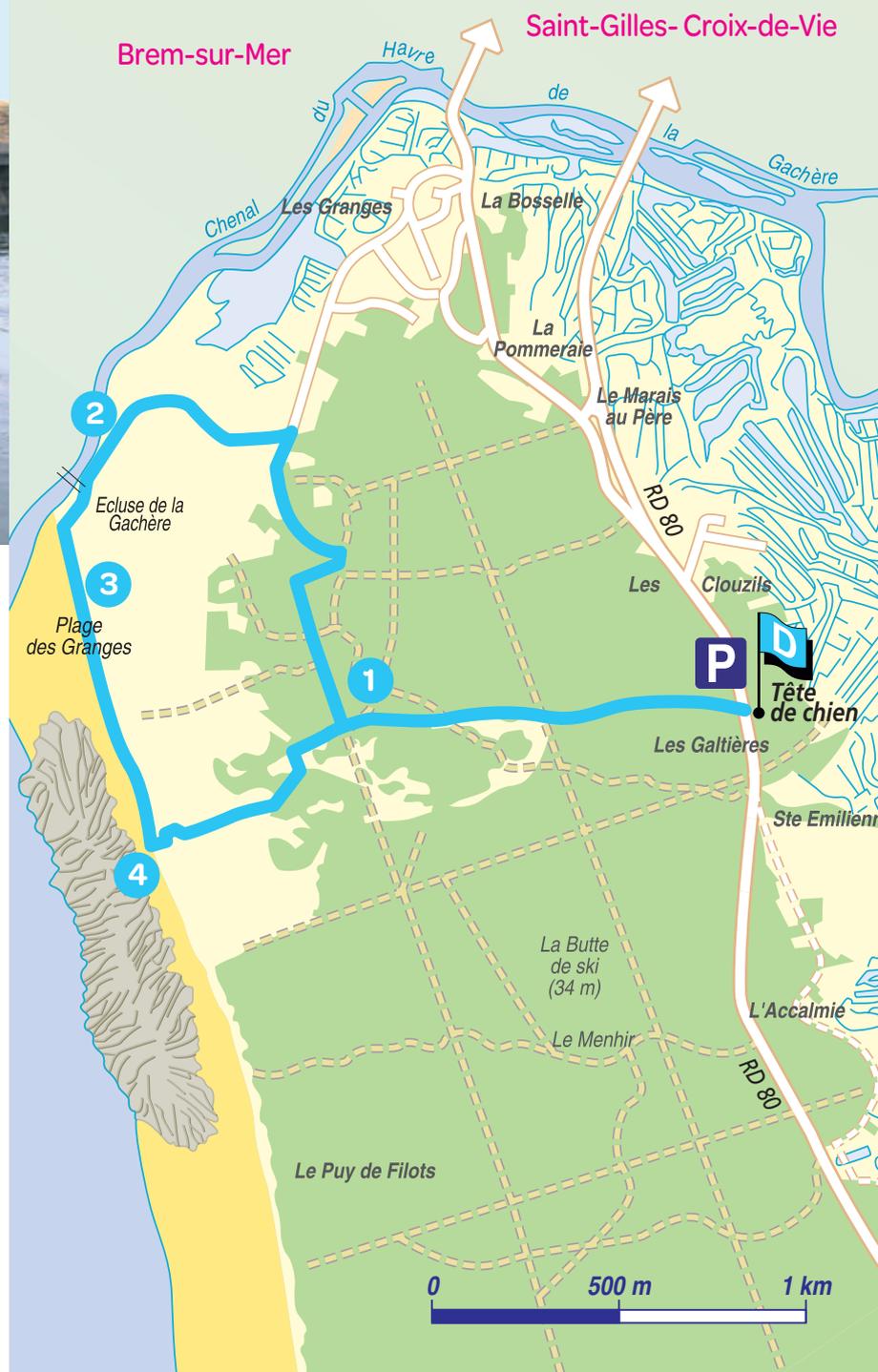
COULEUR: █

- 1 **Départ du parking de la tête de chien**, suivre le chemin de la Tête de Chien après 1 km tourner à droite. Découverte de la **dune boisée** : Il s'agit d'une forêt relativement récente : un peu plus de 170 ans. C'est en fait un massif dunaire boisé, par nécessité, pour empêcher la progression du sable dans les régions basses des marais, dans certains petits villages. Elle est plantée majoritairement de pins maritimes et de chênes verts (à ne pas confondre avec le houx !). L'ONF, qui gère cette forêt, procède à bien des essais. Il faut trouver des arbres qui supporteront les embruns salés et un sol lui-même salé, pauvre et calcaire du fait du grand nombre de coquillages contenus dans son sable. Vous remarquerez au cours de votre balade, les érables, les robiniers ou faux acacias, les pins laricio qui viennent de Corse. Vous traverserez une zone de robiniers ou faux acacias (fleuris tout blanc en mai) aux pieds desquels se remarquent au printemps : les jacinthes sauvages, les muscaris et les arums puis en été : l'héliantheme et l'iris féride.

Attention sur quelques centaines de mètres, avant l'écluse, vous partagerez le parcours avec le sentier cyclable du littoral.

- 2 Atteindre **l'écluse de la Gachère** : elle permet de réguler les niveaux d'eau dans les marais avoisinants. Les ouvertures d'écluses sont annoncées dans la presse sous la rubrique « mouvements d'eau ». Deux cours d'eau se jettent à la mer à cette écluse : la Vertonne et l'Auzance. De l'autre côté de l'écluse, vous êtes sur la commune de Brétignolles.
- 3 S'engager sur la **plage des Granges** : C'est une plage surveillée en saison. Vous remarquerez toutes ces pierres trouées : un coquillage, la pholade passe sa vie à creuser sa galerie dans la roche tendre.
- 4 Marcher pendant 800m avant de regagner la dune et traverser de nouveau la forêt jusqu'à votre point de départ.

Par endroit partage du chemin avec le sentier cyclable du littoral.



OLONNE SUR MER



5,3 km

COULEUR: 

Départ du Havre d'Olonne.

1 Prendre la direction du **marais**. Dans les marais, veuillez ne pas vous écarter des sentiers balisés, vous êtes sur des propriétés privées.

2 Passage sous la voie ferrée – balade le long du **marais des Loirs** – point de vue avec la présence de nombreux oiseaux: hérons, aigrettes, avocettes, foulques, goélands, mouettes, sternes, tadornes, canard, cygnes...

La flore est typique du marais salant: saladelle (appelée aussi lavande de mer à cause de sa couleur), tamaris, chicorée sauvage, fenouil, mauve, guimauve, la salicornie et l'obione qui supportent d'être immergées

3 **Le canal et son écluse**: le canal creusé en 1874 devait permettre le drainage du marais vers le port des Sables d'Olonne.

Les marais sont d'anciens marais salants reconvertis en marais à poissons, l'eau y est saumâtre: mélange d'eau douce (la Vertonne) et d'eau de mer. Au moment du coefficient le plus fort, les écluses sont ouvertes, le marais se vide partiellement. A marée montante, l'eau de mer est renouvelée.

Chaque marais possède ses propres écluses. L'ensemble des marais est régi par les écluses de la Gachère au nord, l'écluse des Loirs à la base de canoë et l'écluse de la rocade au port de plaisance.

4 Attention au franchissement de la **route des pins**. Longez le canal, au **pont de Bordeaux**, tourner à droite puis aussitôt à gauche jusqu'au **pont de la Bréchoire**.

Superbe point de vue sur le bourg: Olonne signifierait « hauteur entourée d'eau ».

5 Se diriger vers le village de **l'Aurière** avec ses maisons à « balais ». Les « balais » sont de petits escaliers extérieurs qui conduisent à l'étage

d'une maison. Puis suivre la rue des mouettes, la rue des faisans, la rue des hirondelles, la rue des bécassines, la rue des goélands et la rue des hérons jusqu'à la voie ferrée.

6 Regagner le bourg en vous engageant à droite dans la **rue du Fenouil**, **rue Claude Lévi-Strauss** jusqu'au **lavoir**, sortir du **parking** sur la **rue Paul Bert** et avant l'église du XII^{ème} siècle, tourner à gauche dans la **rue de la Paix**.

7 Filer à droite du **cimetière**, traverser la rue, emprunter la **rue de la fontaine**. A droite suivre la direction de la **fontaine du Gillier** avant de regagner votre point de départ.



OLONNE SUR MER



5,9 km

COULEUR : **Départ de la Jarrie (Place de Gourcy).**

- 1 Engagez-vous dans la **rue de la vallée**, en passant, admirez la fontaine, tournez à droite, empruntez la **rue Paul Bert** puis longez le ruisseau.
- 2 Par temps sec, optez pour le passage sous la **voie ferrée**, prenez le chemin herbé et regagnez la **rue de la vigne verte** (sinon contournez par la **rue des Cordeliers** pour franchir la voie ferrée, attention circulation importante et passage étroit: option en pointillé sur la carte).
- 3 Traversez la **route des maraîchers** pour gagner le **pont de la Bréchoire**, franchissez ce pont et tournez à droite.
- 4 Longez le canal, les oiseaux y sont en abondance l'été : cormorans, goélands, mouettes, hérons, aigrettes et martins-pêcheurs d'un bleu-vert métallique. On retrouve

également les plantes du marais: l'obione couvre les berges ainsi que la saladelle ou lilas de mer et même la salicorne qui se consomme à la façon des haricots verts ou des cornichons.

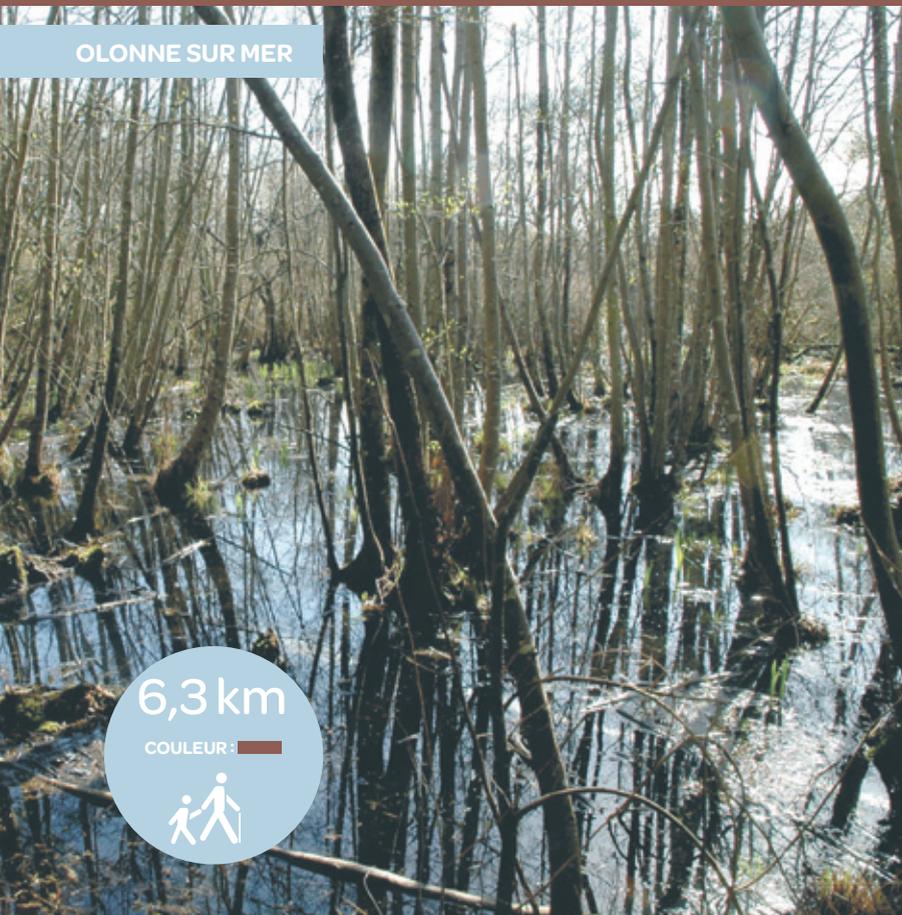
- 5 Franchissez de nouveau le **canal au pont de Bordeaux** et prenez le temps de flâner, dans le village de **la Bauduère**. Un porche sur votre gauche, c'est l'ancienne caserne des gabelous. Le gabelou était l'équivalent du douanier, il surveillait le transport du sel qui à l'époque était une varie richesse: on parlait de l'or blanc.
- 6 Puis vous longez l'ancien séminaire. Dès avant 1055, il est fait mention de la motte féodale de **la Bauduère**, entourée de fossés, il s'agit d'un poste de surveillance avancé du système défensif du bourg d'Olonne. Des seigneurs de la Bauduère, un des plus connus est Guillaume Royrand, seigneur de la Claye et de la Bauduère qui fonda en 1428 le couvent des Cordeliers. Certaines

tours de la maison noble de la Bauduère existaient encore au XIX^e siècle comme en témoigne le cadastre napoléonien. Le corps principal actuel date du XVIII^e siècle et les ailes du XIX^e. Il fut vendu en 1627 à René Jannet, sieur de la Bardinière et en 1840 au petit séminaire des Sables qui s'en est servi comme maison de campagne pour les élèves du séminaire, appelée alors: la maison de la Solitude. Elle a abrité pendant quelques années une pension à l'usage des classes de VIII^e et de VII^e du petit séminaire. La tradition locale l'a appelé à tort le séminaire. **Tournez à droite** pour traverser, en toute sécurité, la **rue des maraîchers** puis regagnez la **rue du Chail**.

- 7 Poursuivez jusqu'au **pont rail**, contournez la salle polyvalente, regagnez le bourg en longeant l'école M Baussais, la **rue des anciens maires**, la **rue Eugène Nauleau** et retrouvez la place de Gourcy.



OLONNE SUR MER



6,3 km

COULEUR : 

Départ : parking de la Tantouille.

- 1 Suivre la direction de la **plage** : vous empruntez le **chemin de la blanche**. Cette allée doit son nom au fait qu'elle conduisait à une dune non plantée. Elle est aujourd'hui bordée de merisiers dont le bois est apprécié en ébénisterie. L'ONF qui gère la forêt assure la plantation, plus de cent variétés sont présentes, parfois en un seul exemplaire, comme le micocoulier. Certaines espèces ne s'adaptent pas au sol sec et salé.
- 2 Utiliser le **chemin de l'Infernet** : l'Infernet était un croiseur de 3^{ème} classe. Réformé, il fut vendu par les

Domaines à un entrepreneur allemand. Le 10 novembre 1910, la tempête fait rage et le navire est jeté à la côte. Il sera démoli sur place, ses pièces seront transportées à travers la forêt par un petit Decauville (chemin de fer sur voie étroite) jusqu'à la route de l'Aubraie, puis de là, à la gare des Sables d'Olonne, direction l'Allemagne ! La quille de l'Infernet n'a pu être dégagée du sable, elle est parfois visible à marée basse (entre Sauveterre et le blockhaus)

- 3 Laisser la **plage de Sauveterre**, prendre le chemin sur votre gauche. (Ou, si la marée le permet, longer la plage. Vous trouverez ça et là, des tétraèdres : ces triangles de béton

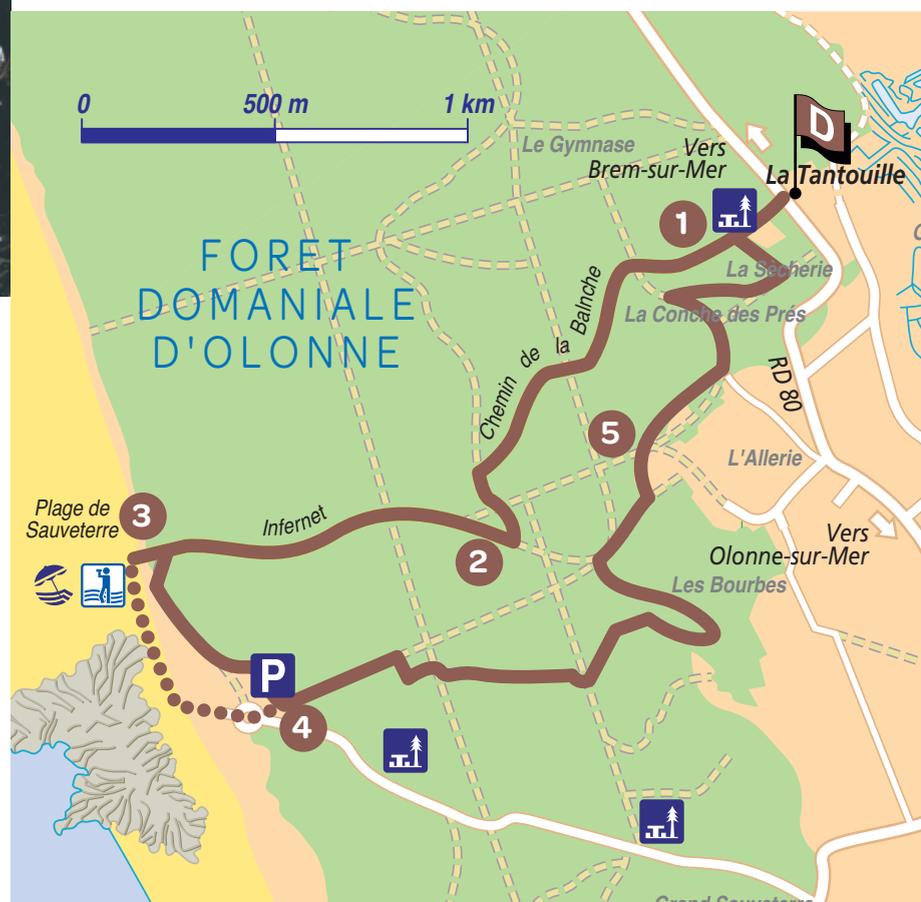
sont les restes des défenses côtières, installées par les allemands, lors de la dernière guerre, pour empêcher un éventuel débarquement. Remonter par la cale.)

- 4 Délaisser la route et prendre le **garde-feu** pour traverser la forêt. Vous allez contourner les bourbes, espace surprenant dans lequel il est dangereux de s'aventurer. Le site des **bourbes** se définit comme une zone humide marécageuse pourvue d'une importante richesse biologique. Cette tourbière arrière dunaire d'une superficie de 20 hectares, est un habitat d'intérêt communautaire. Elle présente une flore riche, dont 5 espèces protégées. On y

retrouve également de nombreux invertébrés comme des libellules, des papillons... Les sangliers aiment se rouler dans la boue, les chevreuils viennent y boire. Vous y trouverez de nombreuses empreintes.

Danger, ne pas s'aventurer dans les zones de tourbières.

- 5 Puis regagner votre parking (prudence, ici le chemin est à partager avec le sentier cyclable).



LE CHÂTEAU D'OLONNE



6,8 km

COULEUR: Accessible
vélos

Départ du Rond-point d'eau.

- 1 La croix du jubilé**, implantée à la fin de la mission de 1925 (nous vous prions de ne pas entrer dans le chemin privé de votre droite).
- Sur votre gauche, vous remarquerez la **Porcherie**, ancienne métairie

ayant appartenu au comte d'Olonne, duc de Montmorency de Luxembourg, au moment de la révolution. Lors de la vente des biens nationaux, le Sieur Ocher, receveur des Sables d'Olonne, en fit l'acquisition.

- 3 Bois du Fenestreau**. Propriété privée d'intérêt faunistique et floristique.



LE CHÂTEAU D'OLONNE

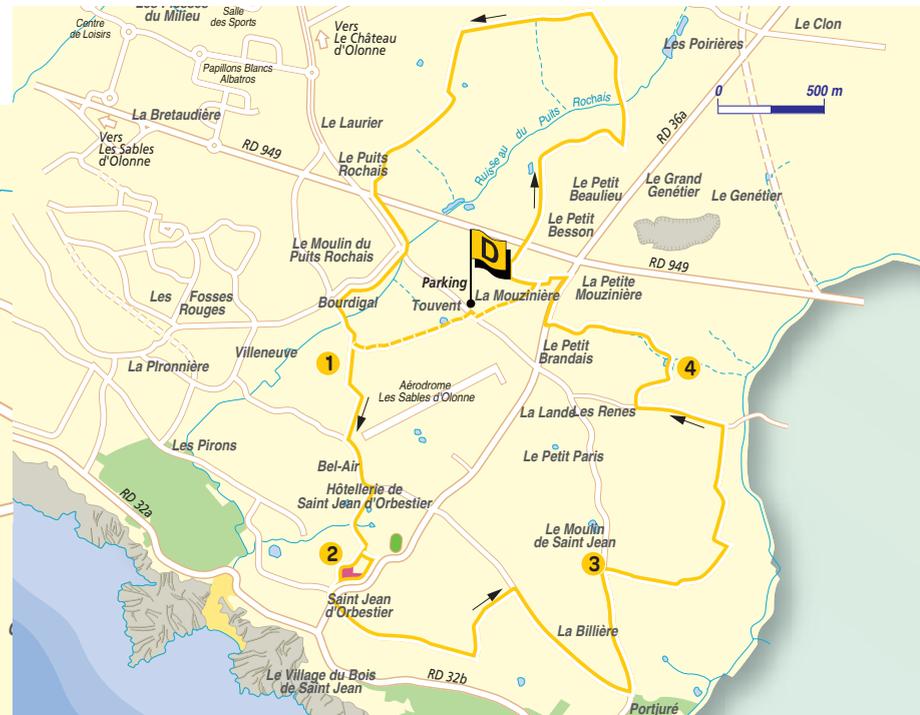


11 km

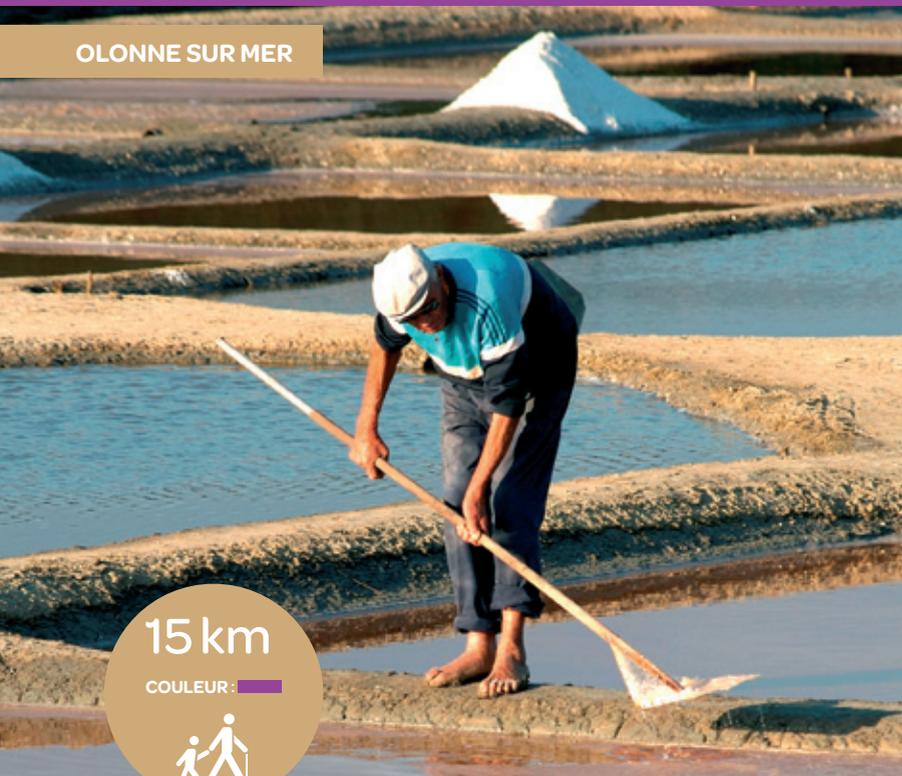
COULEUR: Accessible
vélos

Départ du parking de la rue des Landes.

- 1 Chemin des Courolles**: magnifique chemin creux. Attention au raccourci situé à ce niveau.
- Abbaye Saint-Jean d'Orbestier**.
- Moulin de Saint-Jean**. Possibilité de visite de la collection de coiffes de Mme Gazeau (sur RDV au 02 51 22 09 59).
- Paysage bocager rétro-littoral.



OLONNE SUR MER



15 km

COULEUR : 

Départ du Havre d'Olonne.

Dans les marais, veuillez ne pas vous écarter des sentiers balisés, vous êtes sur des propriétés privées. Vente de sel, en été, sur le lieu de production.

- 1 Après le passage sous la **voie ferrée**, prendre la direction du **canal**.
- 2 S'engager dans la **rue du canal** puis la **rue du Halage**. Tourner à gauche et poursuivre jusqu'à la **rue des fossés**. Traverser la **route des Aires** pour emprunter le **chemin des Barres**.
- 3 Se diriger vers les **Conches Bressaudières** où vous pouvez faire une halte.
- 4 Mettre le cap sur le **pont de la Salaire**, sous lequel coule la Vertonne, limite naturelle entre Olonne et l'Île d'Olonne. Que ce soit pour travailler dans le marais ou y faire paître les bêtes, il fallait

s'acquitter autrefois d'un péage pour traverser en bac la Vertonne. Le nom « salaire » viendrait du fait que les douaniers étaient payés partiellement en sel.

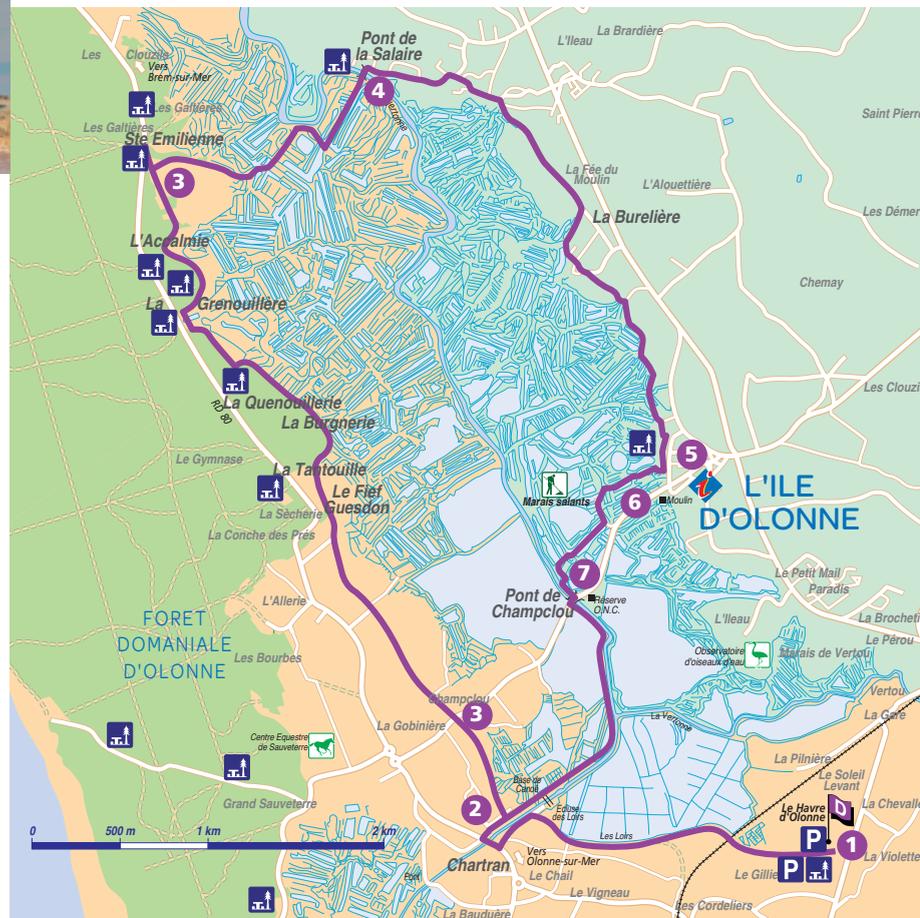
Le chemin serpente à travers les marais. Ceux-ci sont privés, ce sont d'anciens marais salants, reconvertis en marais à poissons. L'eau est dite saumâtre, mélange d'eau douce et d'eau de mer. Au moment des coefficients les plus forts, les écluses sont ouvertes et le marais se vide partiellement. A marée montante l'eau de mer est renouvelée. Chaque marais possède ses propres écluses, parfaitement visibles. Suivant les saisons vous pourrez observer les cygnes, mouettes, sternes, goélands et les cormorans qui étirent leurs ailes pour se faire sécher. La flore du marais est typique : la saladelle appelée aussi lavande de mer à cause de sa couleur bleu-mauve, l'obione et la

salicorne que l'on conditionne à la façon des cornichons.

- 5 A proximité du **centre bourg de l'Île d'Olonne**, Chemin de Ceinture, faites halte au **musée de la petite gare** : exposition et histoire de la vie locale au début du XIX^{ème} siècle (outils d'autrefois, livre d'or du passé conté et illustré, histoire du sel, ...). Dans le centre bourg : visite du **clocher** de l'Église St Martin de Vertou avec, au sommet, une **vue panoramique** exceptionnelle sur les paysages et les villages alentours.
- 6 **Place de l'église**, prendre la direction de la **rue de la Salorge** et continuez vers les marais. En chemin, visitez les **marais salants**

en activité : les sauniers vous font partager leur savoir-faire hérité d'une longue tradition (récolte du sel à la simouche, explication sur le métier et le fonctionnement des marais, dégustation du sel blanc de l'Île d'Olonne, de la fleur de sel et de la salicorne). Les marais de l'Île d'Olonne sont aussi situés sur les voies migratoires du littoral atlantique où font halte de nombreux canards, avocettes ou encore aigrettes blanches que vous pourrez observer.

- 7 Traverser le **pont de Champclou** et suivez le canal jusqu'au pont de la RD122, puis reprendre le sentier jusqu'au point de départ.



OLONNE SUR MER



17 km

COULEUR: █

Départ : parking du Havre d'Olonne.
Il est conseillé de faire ce parcours dans le sens indiqué.

- 1 Prendre la direction de **la Cochetière**, belles vues sur les marais.

Vous entrez maintenant dans un paysage bocager. Les haies bocagères sont un des éléments spécifiques du paysage vendéen. Elles sont composées d'essences locales variées et présentent plusieurs strates de végétation : herbacée, arbustive et arborée. Parmi les espèces végétales les plus répandues, on retrouve : le chêne pédonculé, le frêne commun, le prunellier, l'aubépine, la ronce, les fruitiers sauvages : poirier, néflier...

Les haies jouent de nombreux rôles sur l'environnement et font partie

intégrante du paysage, tout en contribuant au cadre de vie. Une bonne haie protège efficacement un pré, une culture ou un bâtiment, du vent, sur une distance de 10 à 20 fois sa hauteur... Le bétail peut également se mettre à l'abri de la pluie. Les haies freinent le ruissellement de l'eau, permettant son infiltration et par conséquent sa purification (dégradant certains polluants avant qu'elle ne rejoigne les cours d'eau). Les racines quant à elles, retiennent les sols et diminuent les risques d'érosion. Certaines essences arbustives permettent la production de bois d'œuvre et de chauffage, dans une optique de production durable d'énergie. Enfin elles participent à la préservation de la biodiversité car elles constituent de véritables refuges pour de nombreuses espèces animales. Elles forment des « corridors écologiques » qui permettent les déplacements en

toute sécurité, d'une multitude d'espèces : hérissons, grenouilles, rongeurs, insectes, oiseaux... Le maintien d'un maillage de haies connectées est donc très important.

- 2 Bientôt vous arrivez au **Fossé des Sarrasins**.
- 3 Posez le pied à terre pour traverser la RD 80.
- 4 Attention à la circulation quand, à **la Siffraie**, vous devrez traverser la route.
- 5 A **la Guérinière** une petite halte s'impose pour profiter d'une marche à pied le long du ru.
- 6 Avant de rejoindre **les Moinarde**, vous aurez un passage délicat à effectuer : attention à la circulation. Au feu tourner à gauche.
- 7 Rejoindre le Havre d'Olonne en passant par **la fontaine du Gilliers**.





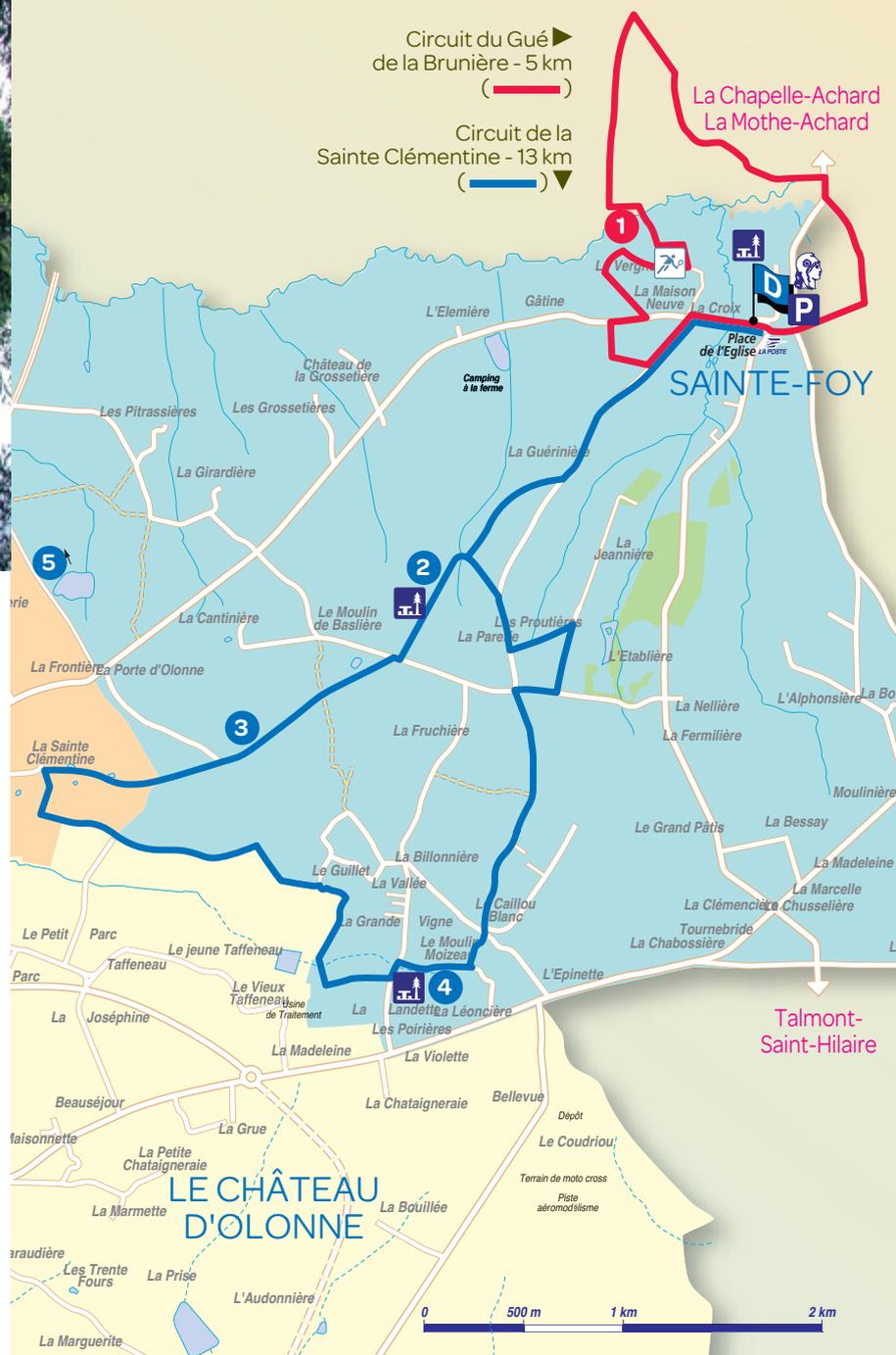
5/13 km

COULEUR : █ / █

Départ de la place de l'église.

- 1 **Le Gué de la Brunière** - A quelques pas du bourg, il permet de franchir la Vertonne comme le font nos voisins de la commune de Saint-Mathurin pour retrouver leurs amis de Sainte-Foy.
- 2 **Le Pré de l'Église** - Quelqu'un pourra peut-être vous raconter une légende bien curieuse, celle du «Pré de l'Église».
- 3 Large **panorama** nord-ouest/nord-est couvrant partiellement les communes de l'Île d'Olonne et de Vairé ainsi que le territoire du Pays des Achards.

- 4 **La Landette** - Possibilité de pique-niquer ou de se reposer à l'ombre du pré de la Landette.
- 5 Le site du «**Fossé des Sarasins**» Cet ouvrage sommaire de protection formait au VIII^{ème} siècle un camp retranché entre la Vertonne et l'Auzance. Il fut aménagé par les soldats musulmans parvenus dans la région des Olonnes et isolés, au moment de l'arrêt par les troupes de Charles Martel, de leur principale armée à Poitiers.





Départ de la place de l'église.

1 Centre bourg

La fontaine - Construite en pierres plates, nos grands-mères venaient y puiser l'eau.
Les Pierres Tombales - Place de l'Eglise IX^{ème} siècle.

2 La Croix des Pèlerins - La Croix de l'Ane

Ces stèles matérialisent l'épopée légendaire des enfants de Vairé, qui, partis au XIII^{ème} siècle à Rome demander des reliques pour leur église, au Pape Boniface VII, sont revenus vieillards, rapportant leurs précieux trésors.

3 Vue panoramique de Cabiran

Découverte du Pays des Olonnes, de droite à gauche : Saint-Mathurin, Olonne sur Mer, Les Sables d'Olonne.

4 Vue panoramique du chemin du Paradis

La Vallée de l'Auzance. La rivière, entourée de marais, se jette dans l'océan au «Havre de la Gachère». La hauteur d'eau varie sous l'influence de la marée.

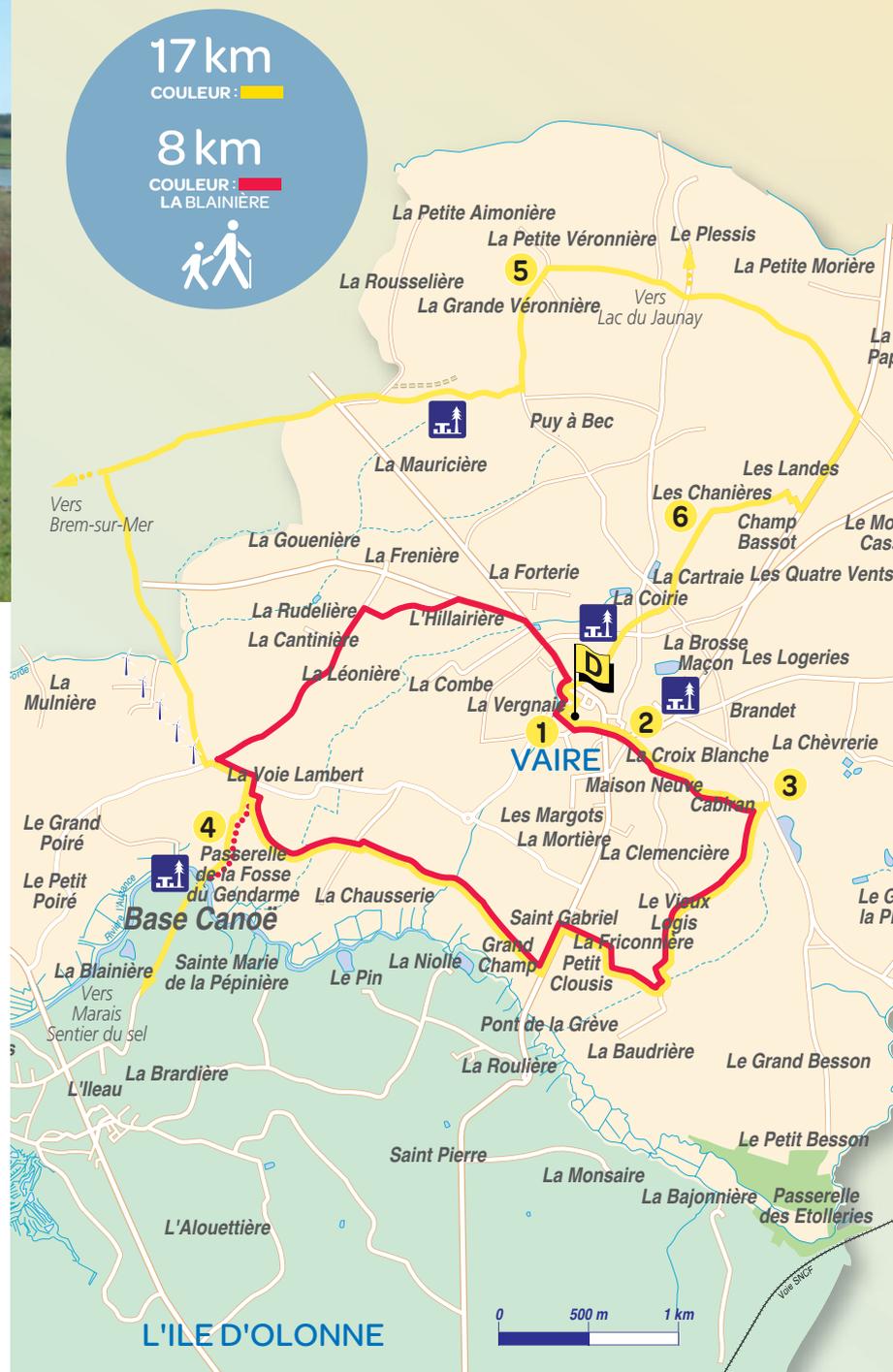
5 La Véronnière

Des découvertes diverses (puits funéraires, tuiles romaines ...) laissent présager de l'existence d'un village gallo-romain. Les ruines de tours rappellent la présence d'un château fort en ce lieu.

6 Le Moulin des Chânières

Vestiges du XIX^{ème} siècle, Vairé est le pays des moulins à vent. Sept sites existent sur la commune. Ils sont à l'origine des hameaux (3 à 5 foyers).

Les Pierres Garatelles : formées par un filon de quartz aux formes pittoresques. Rochers à légendes, la plus connue étant la légende de l'ange et du diable jouant au palets.





17 km

COULEUR: 5 km
Sentier du selCOULEUR: 

Départ de la place de l'église.

1 Vue panoramique du clocher

En arrivant au bourg, vous découvrirez la commune et ses alentours en montant au clocher (ouvert en saison uniquement).

2 Marais salant en activité

Les marais salants du Pays d'Olonne ont eu une importance économique durant des siècles. Vous pouvez rencontrer les sauniers, héritiers de cette longue tradition du sel, sur leurs salines.

3 Vue panoramique de la Blénière

En arrivant à la Ferme Auberge, à l'entrée du chemin descendant à la passerelle, on peut admirer la

verdoyante vallée de l'Auzance. Selon la saison, on y découvre différentes espèces de canards sauvages.

4 Vue panoramique du vignoble de Chemay

Ce vignoble des Fiefs vendéens aurait été créé, dit la légende, par les Romains. La certitude que nous avons sur son histoire remonte aux siècles romains quand les abbayes encouragèrent son développement.

5 Voie romaine

Cette partie rectiligne du sentier a toujours été considérée comme un vestige de voie Romaine. La colonisation de notre région par les romains est attestée par des découvertes archéologiques.





Départ : parking de la Sablière
Suggestion de circuit, parcours non balisé.

Circuit spectaculaire avec paysages variés du canton des Sables d'Olonne. En été, risque de fort trafic automobile. Prudence requise. Circuit conseillé aux cyclotouristes avertis, et non aux familles avec enfants. Partez de préférence tôt le matin.

1 Km 0 : Sables d'Olonne. Départ du parking de la Sablière. Au rond point Charcot, prendre direction la Chaume.

Km 0,8 : Rond Point. Tout droit direction plage de la Paracou. Vue sur la plage

2 Km 2,9 : Paracou. Quitter la piste cyclable.

Km 3,8 : Rond point direction «centre ville».

Km 4,2 : Rond point. A gauche. A l'Aubraie, loueur et réparateur de vélos. Prudence route de la forêt passagère l'été.

3 Km 8,5 : Hameau de Chanteloup (Olonne). Rond point du camping la Loubine. A gauche direction Brem sur Mer (option raccourci de 12 km à

droite puis 100 m à gauche par l'Île d'Olonne jusqu'à St Mathurin). Prudence route de la Forêt.

Km 13,8 : Rond point. A gauche direction la Gachère. Belle vue sur la Gachère, les marais et la vallée de l'Auzance.

4 Km 15,9 : Brem sur Mer. Rond point. A gauche direction centre ville.

Km 16,1 : Après l'église à droite. Direction la Mothe Achard

5 Km 21,7 : Vairé.

Km 22,5 : Centre bourg. A gauche à l'église, direction St Mathurin (D55).

Km 22,9 : A droite direction St Mathurin. Vue sur le parc éolien.

6 Km 28,7 : Centre de St Mathurin. A droite puis à 100 m à gauche direction Ste Foy.

Km 31,5 : A droite direction Ste Foy.

7 Km 34,9 : Ste Foy. A droite vers centre bourg puis à 100 m à gauche direction Talmont.

8 Km 38,3 : A droite direction les Sables. (option rallonge de 12,5 km tout droit par Talmont puis Port Bourgenay et retour par la Baie de Cayola).

9 Km 39,5 : A gauche direction Baie de Cayola.

Km 44 : Tout droit direction Baie de Cayola. Vue sur l'aérodrome puis sur l'Abbaye St Jean d'Orbestier.

10 Km 46,4 : A droite piste du littoral jusqu'aux Sables d'Olonne. Panorama sur la baie des Sables.

Km 48 : Rochers du Puits d'Enfer.

Km 49,5 : Les Sables d'Olonne. Plage du Tanchet, tout droit.

Km 52,5 : Office de tourisme

Km 53,9 : Sortie du port de pêche, direction la Chaume

Km 55 : Retour parking de la Sablière.



LES OFFICES DE TOURISME

www.lessablesdolonne-tourisme.com

● OFFICE DE TOURISME DES SABLES D'OLONNE ****

Centre de Congrès Les Atlantes

1 promenade Joffre – BP 20146

85104 Les Sables d'Olonne cedex

Tél. : 33 (0)2 51 96 85 85

Fax : +33 (0)2 51 96 85 71

Mail : info@lessablesdolonne-tourisme.com



OFFICE DE TOURISME

Cette marque prouve la conformité à la norme NF X50-730 et aux règles de certification NF237. Elle garantit que les activités d'accueil, d'information, de promotion/communication, l'évaluation et l'amélioration de la qualité de service sont contrôlés régulièrement par : AFNOR Certification : 11 rue Francis de Pressensé – 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex – France www.marque-nf.com

● OFFICE DE TOURISME DU CHÂTEAU D'OLONNE **

4 avenue du pas du Bois – BP 1803

85180 Le Château d'Olonne

Tél. : 33 (0)2 51 21 09 67

Fax : +33 (0)2 51 22 14 46

Mail : ot.chateaudolonne@wanadoo.fr

WIFI

● OFFICE DE TOURISME D'OLONNE SUR MER **

4bis rue des Sables – BP 23437

85340 Olonne sur Mer

Tél. : 33 (0)2 51 90 75 45

Fax : +33 (0)2 51 90 77 30

Mail : officedetourisme@olonnesurmer.fr

WIFI

● BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE AUZANCE ET VERTONNE

1 place de la Jolie Saunière

85340 L'Île d'Olonne

Tél. : 33 (0)9 61 22 45 55

Mail : tourismeccav@orange.fr



lessables.mobi

**GRATUIT
ET PRATIQUE**

Agenda, Loisirs,
Restaurants,
Hébergements...